



**LES JOURNALISTES
PALESTINIENS
ENTRE TROIS FEUX**

JUIN 2014



INTRODUCTION

Les Territoires palestiniens sont l'un des endroits du monde où l'exercice du journalisme est le plus ardu, tant les atteintes à la liberté de l'information y sont nombreuses. En Cisjordanie et à Gaza, les médias d'information, quand ils ne sont pas victimes d'exactions par les forces israéliennes (arrestations, détentions, tirs), sont la cible des frères ennemis de l'Autorité palestinienne et du Hamas (arrestations, menaces, agressions). Le traitement de l'actualité semble inféodé à l'actualité politique. Les journalistes et les médias, politisés et partisans, sont enserrés dans une gangue politique. Comment en sortir ?

Alors que le processus de paix entre Israël et les Palestiniens est (une nouvelle fois) au point mort, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et le Hamas ont signé, le 23 avril 2014 à Gaza, un accord de réconciliation qui met fin (en théorie) à sept années de division. Le gouvernement « de consensus national » a prêté serment le 2 juin dernier, et Mahmoud Abbas a annoncé la tenue d'élections d'ici la fin de l'année 2014. Début mai, les Palestiniens de Cisjordanie ont donc pu retrouver dans les kiosques, d'où ils avaient disparu depuis 2007, les journaux du Hamas, tels *Falestin* ; quant aux habitants de Gaza, ils peuvent à nouveau lire les quotidiens de l'Autorité palestinienne *Al-Quds* et *Al-Hayat Al-Jadida*.



Le retour dans les kiosques des journaux bannis constitue-t-il un changement réel ou symbolique pour la liberté de l'information en Palestine ? Lors de la mission de dix jours de Reporters sans frontières en Palestine du 25 octobre au 4 novembre 2013, les témoins rencontrés, palestiniens et étrangers, vivant à Gaza, Ramallah, Naplouse Bethléem ou Jérusalem, n'avaient qu'un seul mot à la bouche : *Inqissam* (division). Division entre l'Autorité palestinienne et le Hamas. Ces journalistes, défenseurs des droits de l'homme, responsables d'ONG, diplomates en poste, ou personnalités politiques, partageaient un constat : sans pacification réelle et durable entre factions palestiniennes, l'information dans les Territoires ne saurait s'améliorer, tout comme la liberté d'information.

OCHA « Occupied Palestinian territory : Overview Map | Dec 2011 », publiée en janvier 2012

1 UN JOURNALISME JEUNE ET ENGAGÉ

1) DES MÉDIAS DE FRAÎCHE DATE

A l'exception du journal *Al-Quds*, fondé en 1951 par la famille Abu Zalaf, la presse palestinienne est apparue après la signature des accords d'Oslo en septembre 1993. Il fallut attendre la mise en place de l'Autorité palestinienne pour une structuration du secteur. La loi qui encadre la presse écrite fut adoptée en 1995¹.

Les premiers médias audiovisuels palestiniens ne seront lancés qu'après la signature des [accords d'Oslo II](#) (ou Accord intérimaire sur la Cisjordanie et la bande de Gaza) de septembre 1995. L'article 36 de l'Annexe III (Protocole concernant les affaires civiles) vise à encadrer le secteur des télécommunications palestinien, notamment les radios et télévisions terrestres et satellitaires, avec la mise en place d'un *Joint Technical Committee*. L'État d'Israël limite alors strictement la création de ces médias.

« *L'armée israélienne arrêtant systématiquement les journalistes palestiniens, la première Intifada n'a pas été couverte par des Palestiniens, commente un cameraman local. C'est la raison pour laquelle nous avons ressenti le besoin d'avoir nos propres images, nos propres médias* ». Un directeur de télévision de Cisjordanie ajoute : « *Il y avait bien des programmes en arabe sur les médias israéliens, mais c'était surtout en journée. Le soir, ils ne diffusaient que des films en hébreu. Les médias jordaniens étaient assez ennuyeux, avec beaucoup d'informations sur l'armée, le roi... Sur les Palestiniens, il n'existait qu'un programme pour enfants, rien de plus. Après Oslo, comme aujourd'hui, les gens demandaient de l'information locale. Ainsi la télévision nous a semblé la meilleure solution.* »

Les médias palestiniens ont donc moins de vingt ans. Ainsi, la radio de Naplouse *Tarik Al-Mahabeh* a été lancée en 1997. D'après son directeur, elle était alors la deuxième à obtenir une autorisation, après *Al-Mahboubah wa Al-Salam* en 1996. A noter que la première radio fut celle de l'Autorité palestinienne *Sawt Falestin*, lancée le 2 juillet 1994, au lendemain du retour de Yasser Arafat

en Palestine après 27 ans d'exil. *Radio Bethlehem 2000*, lancée en 1996, n'a obtenu la sienne qu'en 1999. La première télévision de Palestine, *Gamma TV*, fut quant à elle lancée à Naplouse en 1994.

Après la seconde Intifada et le morcellement du territoire palestinien, parsemé de checkpoints de l'armée israélienne, nombre d'entrepreneurs des médias ont préféré lancer des radios ou des chaînes de télévision plutôt que de créer des journaux, très difficiles à distribuer. La levée de nombreux checkpoints au cours des dernières années n'a pourtant pas inversé le mouvement. La seconde Intifada a également eu des conséquences économiques importantes sur le marché des médias palestiniens, les contraignant à travailler en réseaux.

AL-QUDS : UN JOURNAL PALESTINIEN SOUMIS À LA CENSURE MILITAIRE ISRAËLIENNE

Créé en 1951 par la famille Abu Zalaf, *Al-Quds* est le plus ancien quotidien palestinien. Contrairement aux autres journaux tels qu'*Al-Ayyam*, il est imprimé à Jérusalem, comme son nom l'indique, plus précisément à Jérusalem-Est. Or, cette partie de la ville a été conquise par l'armée israélienne lors de la guerre des Six Jours

en 1967, avant d'être annexée en 1980² (annexion non reconnue par les Nations unies³). Situé dans un territoire que l'État d'Israël a placé de fait sous son contrôle, *Al-Quds* est soumis à la [censure militaire israélienne](#). Si certains journalistes du journal s'accordent pour dire que la censure est moins brutale que dans le passé, elle n'a pas disparu. Ainsi, certains sujets ne peuvent pas être traités : par exemple la mort en détention d'un prisonnier palestinien ou toutes informations considérées comme pouvant porter atteinte à la sécurité d'Israël.

¹ [Analyse d'Article 19 et du CMF](#)

² [Loi de Jérusalem du 30 juillet 1980](#)

³ Cette portion de la ville est considérée comme territoire [occupé](#) par l'ONU et par la majorité de ses États membres. La [résolution 478 du Conseil de sécurité des Nations unies](#) présente l'annexion par Israël de cette partie de Jérusalem comme une violation du droit international.

2) UNE APPARENCE DE PLURALISME

Le nombre des médias en Palestine est impressionnant, notamment en comparaison avec les pays arabes de la région. Toutefois, après une véritable explosion dans les années 90, on constate aujourd'hui une forte diminution. A ce jour, on compte 12 chaînes de télévisions et près de 60 radios en Cisjordanie; 22 télévisions satellitaires et cinq radios à Gaza. On recense également plus d'une trentaine de journaux et agences de presse en ligne en Cisjordanie, et pas moins d'une vingtaine dans la bande de Gaza. Et ce pour un pays de **4,4 millions d'habitants** !

Le paysage médiatique palestinien se caractérise par sa dimension locale. On note une forte concentration à Ramallah, en Cisjordanie, mais chaque ville abrite ses propres médias : on compte une dizaine de médias émettant depuis Naplouse (nord de la Cisjordanie ; deux télévisions et huit radios), huit à Bethléem (deux télévisions et six radios) et pour ainsi dire autant à Hébron (sud de la Cisjordanie ; huit radios et une télévision). Une journaliste de Naplouse insiste auprès de Reporters sans frontières sur le fait que l'information diffusée par son média est essentiellement locale, concentrée sur l'actualité de la ville et des villages alentour.

Pour obtenir une licence en Cisjordanie, une chaîne de télévision doit au préalable obtenir l'aval de trois ministères : celui de l'Intérieur (qui vérifie les sources de financement du média), de l'Information (qui examine le contenu des programmes) et des Télécommunications (qui donne son aval technique sur la fréquence, en coordination avec le *Joint Technical Committee*). Cette licence doit faire l'objet d'un renouvellement annuel. Son prix varie en fonction de la puissance d'émission et de la zone de couverture. Certains journalistes pointent du doigt l'augmentation des tarifs en 2009-2010, « *une manière détournée de forcer certains médias à fermer* ». D'autres remarquent qu'« *en fonction de la couleur politique du média, le ministère de l'Intérieur peut lui refuser l'autorisation d'émettre.* »

Le nombre de professionnels des médias est également extrêmement important au regard de la population des Territoires. On estime à près de 2 000 leur nombre en Palestine (1 600 en Cisjordanie et 430 à Gaza),

ce qui peut justifier l'expression utilisée par certains d'une « *armée de journalistes* ». En l'absence d'organisme indépendant attribuant la carte de presse, et donc de données réellement fiables, ces chiffres sont ceux fournis par les syndicats de journalistes en Cisjordanie et à Gaza.

3) DES JOURNALISTES HISTORIQUEMENT POLITISÉS

Après la création de l'Autorité palestinienne, lorsque les premiers médias voient le jour, rares sont les professionnels de l'information. Du fait de l'histoire nationale, les premiers journalistes sont avant tout des militants travaillant pour des médias partisans. La plupart considèrent leur activité comme un moyen de lutter contre Israël et de libérer la Palestine. « *Avant les accords d'Oslo, les journalistes étaient soit en prison, soit écrivaient des tracts politiques (...) Ils arrivaient à faire publier leurs articles depuis le Liban, Chypre, la Tunisie ou la Syrie, en fonction de leurs relations politiques* », commente l'un d'entre eux.

Ce militantisme est un état de fait, souligné par Raed Othman, directeur de *Maan News Agency* : « *beaucoup de journalistes ont un background politique.* » Si les premiers professionnels de l'information palestiniens se sont formés sur le tas, les universités palestiniennes ont depuis mis en place des curriculums spécifiques, notamment à *Birzeit* (Ramallah) en 1998 et à l'université d'*Al-Najah* (Naplouse) en 2010.

Il n'empêche. La relation étroite entre sphères médiatique et politique n'a fait que se consolider. « *En tant que Palestiniens, il nous est impossible d'être neutres vis-à-vis de l'occupation israélienne* », s'exclame l'un d'eux. Un autre ajoute : « *En tant que journalistes, nous servons notre pays !* ».

4) LES MÉDIAS, PORTE-VOIX DES PARTIS POLITIQUES

Un diplomate étranger souligne la « consanguinité » entre politique et médias. En Cisjordanie, ceux-ci reflètent la ligne de l'Autorité palestinienne. Ils ne constituent en rien un contre-pouvoir, ne proposent pas de regard critique sur l'Autorité et son fonctionnement, alors même que la société connaît un fort niveau de politisation et un niveau d'éducation élevé. Une journaliste - qui collabore à des médias étrangers - déplore le manque d'indépendance des médias palestiniens. Pour elle, « *ce sont avant tout des agences de relations publiques* ». Un confrère renchérit : « *Les médias ne jouent pas leur rôle de contre-pouvoir. Aucun n'est indépendant, malgré ce qu'ils prétendent, parce qu'aucun soutient du secteur des médias n'est indépendant.* »



Interrogé par Reporters sans frontières, un observateur étranger estime que [Wafa](#), l'agence de presse de l'Autorité palestinienne, est « *la voix de son maître, en pire* » et « *Al-Hayat Al-Jadida est un journal gouvernemental* ». Le même homme qualifie [Al-Ayyam](#) de « *semi-gouvernemental* », soulignant au passage qu'Akram Haniyeh, rédacteur en chef depuis sa création en 1994, était le conseiller d'Arafat avant de devenir celui d'Abu Mazen (Mahmoud Abbas). Il estime qu'*Al-Quds* est plus indépendant, les membres de la rédaction du journal n'étant pas choisis par l'Autorité palestinienne. Toutefois, « *ce journal n'est pas connu pour ses critiques à l'égard de l'Autorité* ».

Les mêmes commentaires s'appliquent aux médias du Hamas dans la bande de Gaza, l'agence de presse [Safa](#) ou les publications autorisées sur ce territoire. Un analyste va jusqu'à qualifier d'« incestueuses » les relations entre presse et politique en Palestine, soulignant la proximité avec les annonceurs. Aujourd'hui, ces affiliations partisans se superposent à une polarisation qui n'a fait que se renforcer depuis la « division » (que les Palestiniens appellent *Inqissam*) de 2007, avec la prise de pouvoir du Hamas dans la bande de Gaza.

La scission entre l'Autorité palestinienne (en Cisjordanie) et le Hamas (à Gaza) a en effet profondément clivé la société palestinienne. Depuis lors, les médias comme les journalistes sont clairement divisés entre proches du Hamas et proches du Fatah. Un journaliste insiste sur cette dichotomie apparue en 2007 : « *Soit tu es avec nous, soit tu es contre nous (...). A Gaza, tout affilié à l'Autorité palestinienne était considéré comme un traître et vice-versa. Les journalistes ont reproduit cette manière de penser.* »

Cette dichotomie se traduit par la quasi-absence de médias indépendants dans les Territoires palestiniens. Pourtant, un observateur étranger estime que cette polarisation ne s'applique pas nécessairement aux journalistes eux-mêmes. Pour lui, « *ils sont plus indépendants que leurs rédacteurs en chef* », lesquels entretiennent des rapports étroits avec les pouvoirs en place, à Gaza comme en Cisjordanie.

Cette politisation et cette polarisation sont parfaitement illustrées par le Syndicat des journalistes palestiniens (Cf encadré), « *rien d'autre qu'une organisation politique* », selon un commentateur.

LA DÉSUNION DES JOURNALISTES

Le Syndicat des journalistes palestiniens fut dirigé de 1999 à 2009 par Naim Toubassi, connu pour ses pratiques clientélistes. Le 3 septembre 2007, les autorités du Hamas décidaient de [dissoudre la branche du Syndicat à Gaza](#), renforçant ainsi la séparation avec la Cisjordanie.

En 2010, un comité fut mis en place à Ramallah, sous l'impulsion du nouveau responsable Abdul Nasser Najjar, pour « nettoyer » le syndicat et supprimer de la base de données tous les membres qui n'étaient pas journalistes. Puis un coup de force fut perpétré en octobre 2011 à Gaza sous l'œil bienveillant des forces de sécurité du Hamas. Le 11 octobre, des dizaines de journalistes affiliés au Hamas et au mouvement du Jihad islamique [occupèrent le siège du Syndicat](#), délogeant les employés, confisquant leurs téléphones portables et s'autoproclamant nouvelle direction.

Après l'échec de négociations entre l'Autorité palestinienne et le Hamas pour que soient organisées des élections communes fin mars 2012, deux syndicats ont vu le jour : l'un en Cisjordanie et l'autre à Gaza.

Des élections se sont tenues le 9 mars 2012 pour les journalistes de Jérusalem et de Cisjordanie. Si ceux qui étaient clairement les chefs de file d'organisations politiques ont décidé de ne pas se présenter, les factions politiques sont toujours bien représentées. Toutefois, cinq indépendants ont été élus au Conseil, et deux au bureau exécutif. Pour tenter de mettre un terme à un certain nombre

d'abus, une « Commission des règles et de l'éthique » (Rules and Ethics) a été créée.

A Gaza, un nouveau syndicat, sous l'obédience du Hamas, a été mis en place le 18 mars 2012, avec un mandat de trois ans. Mais les journalistes affiliés au Fatah ne reconnaissent pas sa légitimité. Aussi la branche du syndicat victime du coup de force de 2011 continue-t-elle ses activités sous la direction du Dr Tahseen Al-Astal. Le responsable du Syndicat des journalistes affilié au Hamas, Yasser Abu 'Ayn, rédacteur en chef de l'agence *Safa*, a fini par démissionner en juillet 2013, tout comme le secrétaire

général. Estimant à 530 le nombre des adhérents de son syndicat à Gaza (que d'autres tempèrent à 430), il explique sa démission par son souhait d'une unification et déplore que les deux parties ne parviennent toujours pas à trouver une solution. Aucune coopération n'existe entre les deux syndicats. A noter qu'il n'y a pas eu de véritables élections du syndicat des journalistes à Gaza (légitimées par l'ensemble de la profession) depuis 1999... La division du Syndicat des journalistes palestiniens est emblématique de la situation générale des médias, mais aussi de la société palestinienne.



© AFP / HOSSAM ABU ALLAN

2 DES JOURNALISTES PRIS ENTRE TOUS LES FEUX

A - L'ARMÉE ISRAËLIENNE, PRÉDATEUR DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

La plupart des journalistes palestiniens interrogés par RSF considèrent que l'armée israélienne est le principal danger, voire le premier ennemi, des professionnels de l'information palestiniens dans l'exercice de leurs fonctions. Sont visées non seulement les structures médiatiques, mais aussi l'intégrité physique des journalistes. Palestiniens ou non, les photojournalistes sont régulièrement la cible de tirs délibérés de soldats israéliens, principalement lorsqu'ils couvrent les manifestations hebdomadaires organisées pour dénoncer la poursuite de la construction du Mur de séparation.

Le Palestinian Center for Development & Media Freedoms (MADA), qui recense les violations de la liberté de la presse dans les Territoires palestiniens par l'ensemble des acteurs (armée israélienne, Autorité palestinienne et Hamas), a enregistré, en 2010, 139 attaques par l'armée israélienne et les colons, contre 79 par les forces de sécurité palestiniennes. Ce chiffre a légèrement baissé en 2011, avec [206 violations enregistrées](#), dont un nombre plus important commises par les Palestiniens (106) que par les Israéliens (100). En 2012, parmi les 238 violations de la liberté de la presse répertoriées, [164 \(soit 70%\)](#) ont été perpétrées par les autorités et l'armée israéliennes. Une véritable année noire, avec une augmentation de 11,5 % des exactions, et une évolution plus sanglante et meurtrière de leur nature. En 2013, l'organisation a documenté [151 violations de la liberté de la presse](#) de la part des autorités et de l'armée israéliennes (sur 229).

| | Violations par l'armée israélienne (et colons) | Proportion (%) | Violations intra-palestiniennes | Proportion (%) | TOTAL |
|--------------|--|----------------|---------------------------------|----------------|-------------|
| 2008 | 147 | 57,2 | 110 | 48,2 | 257 |
| 2009 | 97 | 56 | 76 | 44 | 173 |
| 2010 | 139 | 63,8 | 79 | 36,2 | 218 |
| 2011 | 100 | 48,5 | 106 | 51,5 | 206 |
| 2012 | 164 | 69 | 74 | 31 | 238 |
| 2013 | 150 | 66 | 78 | 34 | 229 |
| TOTAL | 798 | 65,4 | 523 | 34,6 | 1221 |

Source : MADA (rapport 2013, publié en 2014 – complété)

1) LES MÉDIAS, CIBLES MILITAIRES

Ces dernières années, de nombreux médias palestiniens ont subi des raids militaires, des procédures de confiscation et d'autres actes de censure de la part de l'armée israélienne. Cette dernière, qui procède souvent de manière arbitraire, invoque une seule motivation : assurer la sécurité de l'État d'Israël. Le recours à la rhétorique sécuritaire permet de tout justifier, quand les autres raisons invoquées ont été invalidées.

Au cours des deux dernières opérations militaires israéliennes dans la bande de Gaza (« Plomb durci » en décembre 2008-janvier 2009 et « Pilier de défense » en novembre 2012), les médias n'ont pas été épargnés. L'information fut clairement une des victimes de l'opération « Plomb Durci » en 2008 et 2009. Dans un rapport publié en février 2009⁴, Reporters sans frontières avait dressé le bilan suivant : « *Six journalistes sont morts entre le 27 décembre 2008 et le 17 janvier 2009, dont deux dans l'exercice de leurs fonctions, et au moins trois bâtiments abritant des médias ont été touchés. Durant le conflit, l'accès à la bande de Gaza était interdit aux journalistes étrangers.* » L'armée israélienne avait alors déjà visé des [médias proches du Hamas](#).

S'agissant de l'opération « Pilier de défense », les journalistes étrangers n'ont pas été empêchés d'accéder à la bande de Gaza. Au contraire, Tsahal a multiplié ses communications, via Facebook et Twitter. Mais le bilan ne fut pas moins tragique : 2 journalistes tués et 11 journalistes blessés, dont Khadar Al-Zahar d'*Al-Quds TV*, amputé d'une jambe. De nombreux médias furent empêchés de poursuivre leur travail après le bombardement des tours Al-Shawa Wa Hassri ou Al-Shourouq : *Al-Quds TV*, *Sky News Arabia*, la télévision allemande *ARD*, les chaînes arabes *MBC*, *Abu Dhabi TV* et *Al-Arabiya*, ainsi que *Reuters*, *Russia Today* et l'agence de presse palestinienne *Maan*.

⁴ Lire le rapport : « Israël / Gaza - Opération «Plomb durci» : le contrôle de l'information est un objectif militaire »

Un porte-parole de l'armée israélienne déclara, via le compte Twitter @IDFSpokesperson, que les locaux visés abritaient un centre de communication du Hamas. [Pour Reporters sans frontières](#), « même si les médias visés sont proches du Hamas, cela ne légitime en rien ces attaques. Les attaques contre des cibles civiles constituent des crimes de guerre et des infractions graves aux Conventions de Genève, pour lesquels les responsabilités doivent être établies ».

D'après les informations recueillies par l'organisation [7thEye](#), l'armée israélienne aurait ouvert une enquête sur le fait que des médias ont été visés pendant l'opération « Pilier de Défense ».

Les exactions de Tsahal contre les médias palestiniens ne se limitent pas aux seules opérations dans la bande de Gaza. Ainsi une journaliste en Cisjordanie déplore-t-elle que « les licences délivrées par l'Autorité palestinienne ne constituent en rien une protection par rapport à l'arbitraire de l'armée israélienne qui peut faire taire quand elle le souhaite un média palestinien, même s'il est situé en zone A ». De nombreux médias ont été concernés par ces exactions : la radio *Tarik El-Mahabeh* en 2002, Gamma TV en 1997...

Et plus récemment, le 6 juin 2014, la police israélienne a interdit la diffusion du [programme hebdomadaire "Bonjour Jérusalem"](#), diffusé en direct, tous les vendredis, sur la chaîne de l'Autorité palestinienne *Palestine TV*, depuis un studio situé à Palmedia à Jérusalem-Est. Mais aussi, *Wattan TV*, dont le matériel a été confisqué en février 2012 (cf encadré), ou [Al-Quds Educational TV](#), chaîne dont les locaux sont situés à Al-Bireh (à 2 km de Ramallah), territoire contrôlé par l'Autorité palestinienne. Le 20 novembre 2011, le ministère israélien des Télécommunications a ordonné la [fermeture de la radio Kol Hashalom](#) (La Voix de la paix), basée à Jérusalem-Est (annexée) et émettant depuis Ramallah (Cisjordanie), accusée de ne pas posséder les licences requises pour émettre et « d'inciter à l'hostilité envers Israël ». La réalité est toute autre : cette radio diffusait depuis sept ans des programmes en hébreu et en arabe, encourageant les initiatives en faveur de la paix et du dialogue entre Israéliens et Palestiniens. En août 2009 déjà, [Radio Bethlehem 2000 \(Sawt Bethlehem 2000\)](#) avait été [arbitrairement fermée](#) et son matériel confisqué par l'armée israélienne.

WATTAN TV – « L'ARGUMENT SÉCURITAIRE PERMET DE TOUT LÉGITIMER EN ISRAËL, MÊME L'ARBITRAIRE »

Dans la nuit du 28 au 29 février 2012, l'armée israélienne a procédé à un [raid contre les locaux de Wattan TV](#), situés à Ramallah (territoire contrôlé par l'Autorité palestinienne). Une partie du matériel de la chaîne a été saisie, dont les équipements de transmission, ainsi que des dossiers administratifs et autres documents officiels.

Depuis, les autorités israéliennes ont donné trois justifications différentes à cette opération militaire. Dans un premier temps, elles ont déclaré que la fréquence de diffusion de *Wattan TV* « interférait avec celles de médias israéliens ». La chaîne a réfuté cet argument, d'autant que le *Joint Technical Committee* mis en place dans le cadre de l'Accord intérimaire israélo-palestinien (ou Oslo II) n'a pas été saisi de ce problème potentiel, ce que l'accord stipule pourtant. Deuxième argument mis en avant: la fréquence de diffusion de *Wattan TV* « perturbait différents systèmes

de communication ». La chaîne a également rejeté cette explication, le *Joint Technical Committee* n'ayant pas non plus été saisi au préalable.

Le ministère des Télécommunications et des Technologies de l'information de l'Autorité palestinienne et le gouvernorat de Ramallah ont souligné le refus des autorités israéliennes de saisir le *Joint Technical Committee* avant le raid et la confiscation des équipements.

En janvier 2013, une partie de l'équipement saisi - inutilisable parce que détruit - a été restituée. Et l'armée israélienne a finalement décidé de confisquer le matériel de transmission. Mais ce n'est qu'en août 2013 que la chaîne a reçu la notification officielle de cette confiscation, soit 18 mois après les faits.

Dernier argument mis en avant depuis mars 2013 : la « [mise en péril d'activités de défense](#) » ainsi que « [des systèmes de communication](#) », sans plus de précision, comme l'« autorise » l'utilisation de l'argument sécuritaire. A noter que le recours à cet argument intervient plus d'un an après

le raid, ce qui montre à quel point cette mesure de confiscation est arbitraire.

Le 4 décembre 2013, la [Haute Cour de justice israélienne](#) a décidé de ne pas revenir sur l'ordre de l'armée israélienne de confisquer les appareils de transmission de la chaîne. Ce jour-là, l'avocat de l'Etat d'Israël a demandé une audience *ex parte* afin d'exposer en quoi la confiscation du matériel était justifiée au regard de la sécurité de l'Etat d'Israël. La cour a accédé à cette demande, bien que les avocats de *Wattan TV*, Michael Sfar et Noa Amrami, avaient souligné l'importance du respect du débat contradictoire pour chaque preuve présentée. Au terme de cette audience de quinze minutes, la Cour a décidé, sans fournir ni motivation ni justification, de ne pas annuler la décision de l'armée israélienne de confisquer l'équipement de *Wattan TV*, concédant que la diffusion des programmes de *Wattan TV* interférait avec certaines communications qui revêtaient un aspect sécuritaire.

La Haute Cour de justice israélienne a néanmoins décidé de ne pas clore le dossier. Estimant que *Wattan TV* utilisait

une fréquence illégale pour diffuser ses programmes, elle a accordé 45 jours à la chaîne pour accéder à une nouvelle fréquence. *Wattan TV* a obtempéré et obtenu une nouvelle fréquence du ministère des Télécommunications et des Technologies de l'information de l'Autorité palestinienne. Mais les Israéliens qui sont censés donner leur consentement en vertu de l'accord intérimaire de 1995 entre Israël et l'OLP, ont refusé d'aller dans ce sens. Aussi, l'avocat de la chaîne a reçu, le 24 avril 2014, un [message de l'unité juridique de l'armée israélienne menaçant](#) la chaîne d'un nouveau raid si celle-ci continuait à diffuser ses programmes. Tsahal justifie cette (nouvelle) demande d'interruption des programmes au nom d'interférences de la nouvelle fréquence avec les communications de l'aéroport Ben Gourion, et par conséquent d'atteinte à la sécurité de la région. Tsahal justifie cette demande en arguant que la chaîne aurait obtenu illégalement une nouvelle fréquence, sans respecter les dispositions prévues dans l'accord Oslo II et qu'elle constituerait une atteinte à la sécurité de la région.

2) MENACES SUR L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE DES PROFESSIONNELS DE L'INFORMATION

En octobre 2013, un journaliste en Cisjordanie témoigne auprès de RSF : « *Ces derniers temps, l'armée israélienne se comporte avec les journalistes palestiniens comme s'ils étaient des manifestants. Elle ne fait pas la différence.* » Le 29 novembre 2013, alors qu'ils sont au point de passage de Qalandia, couvrant des affrontements entre des manifestants palestiniens et des soldats israéliens, plus d'une dizaine de photojournalistes palestiniens et étrangers sont visés par des tirs de balles en caoutchouc à hauteur de visage, puis par des tirs de grenades assourdissantes. Dans son communiqué de presse, la [Foreign Press Association dénonce](#) l'absence d'enquête crédible et satisfaisante de la part de l'armée israélienne.

Quelques mois plus tôt, le 8 avril 2013, **Mohamed Al-Azza**, photographe pour Palestine News Network (PNN), se trouve dans le camp d'Aida, à 2 km de Bethléem (sud de la Cisjordanie) dans les locaux du Lajee Center, spécialisé dans les activités socio-éducatives à destination des enfants. Il prend des photos de l'incursion de soldats israéliens quand [il est pris pour cible](#). Atteint à la pommette droite par une balle d'acier recouverte de caoutchouc, il est transféré à l'hôpital de Beït Jala où il est opéré le soir même. D'après les informations recueillies par Reporters sans frontières, l'armée israélienne a diligenté une enquête interne sur cet incident.

En mai 2011, le photojournaliste palestinien **Mohamed Othman** est grièvement blessé par le tir d'un soldat israélien à proximité du checkpoint de Beit Hanoun (Erez) dans la bande de Gaza, où il couvre les affrontements entre des jeunes Palestiniens et l'armée israélienne à l'occasion de la célébration de la « Nakba » (exode palestinien de 1948). [Touché à la poitrine](#), il est transféré à l'hôpital de Shifa, avant de subir plusieurs opérations à l'étranger. Le journaliste est aujourd'hui partiellement paralysé. Ses avocats, qui ont porté l'affaire devant la justice israélienne, attendent toujours les résultats de l'enquête.

Si l'armée procède à certaines investigations, rares sont celles qui aboutissent. Ainsi, le photographe israélien **Mati Milstein** a porté plainte contre la brigade Alexandroni après avoir été la cible, le 29 juillet 2011, d'une attaque alors qu'il se trouvait en compagnie d'autres photojournalistes aux abords du village de Nabi Saleh. Il reçoit une [réponse fin 2011](#) sous la forme d'une lettre du lieutenant-colonel Avital Leibovich, la porte-parole de l'armée, qui constitue une nette fin de non-recevoir. Pour cet officier, qui ne revient pas sur les événements survenus à Nabi Saleh, les forces armées auraient répondu de façon appropriée à ce qu'elles ont considéré comme « *une manifestation violente et illégale* ».

Par ailleurs, la porte-parole souligne que la plainte n'a pas lieu d'être en raison du danger régnant dans les zones couvertes en Cisjordanie : « *Parfois, les journalistes sont pris dans l'œil du cyclone* » et le métier de photojournaliste comporte un certain nombre de risques qu'il faut assumer... Dans un article publié sur le site 972mag.com, [Mati Milstein s'insurge contre cette réponse](#). Pour lui, il existe une nette différence entre la conscience des risques encourus sur le terrain et le fait de devenir la cible désignée de l'armée.

Parallèlement, les autorités israéliennes n'hésitent pas à procéder à l'arrestation de journalistes palestiniens en raison de leurs activités professionnelles. Dernier exemple en date : [l'arrestation](#) du correspondant du quotidien *Al-Quds* à Jérusalem, **Mohamed Jamal Abu Khdeir**, le 6 novembre 2013, à sa descente d'avion alors qu'il revenait du Caire où il avait couvert, pour son journal, une rencontre entre les ministres des Affaires étrangères de la Ligue arabe. Le même jour, son domicile à Jérusalem a été perquisitionné, et quatre jours plus tard, la justice israélienne a émis un « *gag order* », décision de justice qui interdit aux médias israéliens de publier des informations relatives à une affaire. « *Bâillonnement* » renouvelé par la suite. Le journaliste a été finalement [libéré un mois plus tard](#), le 5 décembre.

3) ENTRAVES À LA LIBERTÉ DE MOUVEMENT

Peu de temps après le déclenchement de la seconde *Intifada*, le Government Press Office (GPO) israélien a cessé de délivrer des accréditations pour les journalistes palestiniens, alors que nombre d'entre eux travaillaient pour des médias internationaux. Depuis, il leur est possible d'introduire une demande, mais la plupart sont déboutés. Rares sont donc les professionnels de l'information palestiniens à posséder ce précieux sésame. Or, cette accréditation permet de passer les checkpoints et d'avoir accès aux conférences de presse et autres événements officiels organisés par les autorités ou l'armée en Israël, ou à Jérusalem. Par ailleurs, elle offre une certaine protection dans les zones de conflits. Certes, ces journalistes ont leur accréditation officielle délivrée par le ministère palestinien de l'Information. Mais [les autorités israéliennes ne la reconnaissent pas](#), ils ne peuvent pas couvrir certains événements ou interviewer des officiels israéliens. Même en Cisjordanie, leur liberté de mouvement est limitée, et ils n'ont accès ni à Jérusalem-Est, ni à la bande de Gaza. Les professionnels de l'information sont donc soumis aux mêmes règles (et interdictions) de déplacement que tous les Palestiniens, [exception faite de ceux de Jérusalem-Est](#)⁵.

⁵ « Des mesures restrictives continuent de s'appliquer pour les papiers d'identité et le statut de résident des Palestiniens de Jérusalem-Est. À la suite de l'occupation israélienne de Jérusalem-Est en 1967, a été accordé aux habitants palestiniens de la ville le statut civil de « résidents permanents » d'Israël. Ce statut leur donne le droit de vivre à Jérusalem et de travailler en Israël, sans besoin de permis spécifique. Afin de conserver ce statut, les habitants doivent régulièrement prouver que Jérusalem constitue le centre de leur vie. S'ils ne réussissent pas à en convaincre les autorités israéliennes, leur statut est révoqué et ils perdent le droit de résider dans la ville. Entre 1967 et le milieu de 2010, quelque 14 000 Palestiniens ont vu leur statut révoqué. A la différence de la citoyenneté israélienne, la résidence permanente n'est pas automatiquement transmise aux enfants non-juifs, auxquels elle n'est accordée que sous certaines conditions. »

Ces derniers peuvent eux se rendre en Cisjordanie (avec une carte de presse du ministère palestinien de l'Information), et couvrir l'actualité en Israël et à Jérusalem à condition qu'ils aient une accréditation du GPO. Le responsable du Syndicat des journalistes en Cisjordanie, [Abdul Nasser Najjar](#), déclarait en août 2013 que « 95 % des journalistes palestiniens ne sont pas autorisés à circuler en Cisjordanie. Il leur arrive même d'être bloqués à des check points alors que des citoyens normaux peuvent passer ».

A l'inverse, les journalistes israéliens peuvent se rendre dans les zones B et C de Cisjordanie sans démarche particulière de leur part. Pour interviewer un ministre palestinien à la Mouqata'a - le palais présidentiel – ou se déplacer en zone A, ils doivent notifier à l'avance leur projet aux autorités militaires israéliennes. Mais, comme tous les citoyens israéliens, ils ne peuvent pas se rendre à Gaza, et ce depuis 2006. Interdiction respectée, sauf par la journaliste israélienne [Amira Hass](#) en 2008 et 2009. Quant aux journalistes étrangers, ils peuvent travailler en Israël et en Palestine, avec une accréditation délivrée par le GPO. Pour la Cisjordanie, ils ont besoin d'une autorisation du ministère de l'Information, et à Gaza d'une autorisation délivrée par le gouvernement du Hamas à Gaza (cf encadré). Une journaliste palestinienne basée à Ramallah en conclut que « la quasi impossibilité de nous déplacer confine les journalistes palestiniens dans l'arrière-cour. Du coup, les histoires sur la Palestine sont racontées par d'autres journalistes... ».

En réaction à cette discrimination et pour dénoncer les obstacles mis à leurs déplacements, certains journalistes palestiniens ont appelé, au cours de l'été 2013, à [un boycott des conférences de presse à Ramallah](#), auxquelles assistent les journalistes israéliens, en exigeant que ceux-ci signent un manifeste soutenant leur droit à la liberté de mouvement. Mais cette initiative n'a fait pas l'unanimité au sein de la profession. « Le boycott ne résout pas le problème, estime une journaliste opposée à la démarche. Au contraire, je pense que pour faire évoluer l'opinion publique israélienne, il faudrait qu'à l'instar des grandes voix de Haaretz comme Amira Hass ou Gideon Levy, d'autres journalistes israéliens se fassent l'écho de la réalité palestinienne. »

Autre initiative : en juillet 2013, une [pétition](#) adressée au Secrétaire général des Nations unies a été lancée, demandant aux autorités israéliennes de permettre aux journalistes palestiniens de [se déplacer librement en Palestine et Israël](#). Pétition [signée par Mahmoud Abbas](#).

Si certains journalistes palestiniens considèrent l'armée israélienne comme leur principale source de difficultés, d'autres relativisent et estiment au contraire qu'au quotidien, les principales pressions viennent du Hamas à Gaza et de l'Autorité palestinienne en Cisjordanie.



B – FACE AUX FORCES DE SÉCURITÉ PALESTINIENNES

Un journaliste résume : « *Au début, les problèmes venaient principalement de l'occupation israélienne. L'Autorité palestinienne n'avait aucun poids. Israël faisait la loi, la censure militaire interdisant la publication de certains articles. Aujourd'hui, cette censure est toujours présente, l'occupation aussi, mais on recense moins d'incidents. Parallèlement, l'Autorité palestinienne a commencé à exercer son autorité. Mais de 2003 à 2006, c'était le chaos dans le pays, on pouvait alors tout écrire ! Aucune censure ! En 2007, la « division » (inqissam) a ébranlé tout le monde. Ce qui est écrit plaît à l'un et déplaît nécessairement à l'autre, qui va automatiquement réagir. Mais aujourd'hui, on note une certaine amélioration.* »

D'après MADA, les années 2007 et 2008 ont été marquées par un nombre très inquiétant de violations de la liberté de l'information (110 pour la seule année 2008). La situation s'est quelque peu améliorée par la suite, jusqu'en 2011, année où l'organisation a enregistré une augmentation des exactions (106 cas, contre 16 et 79 les années précédentes), suivie d'une diminution en 2012 (74 cas, soit 31 % des exactions commises en Palestine). Toutefois, MADA notait [fin 2013 une nette détérioration de la situation à Gaza](#) depuis la crise égyptienne de juillet 2013, alors que le nombre de violations en Cisjordanie continue de baisser.

| | Cisjordanie | Pourcentage (%) | Gaza | Pourcentage (%) | TOTAL |
|------|-------------|-----------------|------|-----------------|------------|
| 2008 | 66 | 60 | 44 | 40 | 110 |
| 2009 | 49 | 64,5 | 27 | 35,5 | 76 |
| 2010 | 46 | 58,2 | 33 | 41,8 | 79 |
| 2011 | 44 | 41,5 | 62 | 58,5 | 106 |
| 2012 | 37 | 50 | 37 | 50 | 74 |
| 2013 | 28 | 35,9 | 50 | 64,1 | 78 |

Source : MADA (rapport annuel 2013, publié en 2014)

1 - LA DIVISION DE 2007 ET SES RÉPERCUSSIONS SUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

LES ANNÉES NOIRES

Dès la prise de pouvoir du Hamas dans la bande de Gaza et la division politique, les journaux considérés comme proches de l'Autorité palestinienne (*Al-Ayyam, Al-Hayat Al-Jadida et Al-Quds*) ont été interdits de distribution dans la bande de Gaza.

Et réciproquement en Cisjordanie pour *Al-Istiqlal* du Jihad islamique, *Falestin* et *Al-Rissala* proches du Hamas. Les télévisions étaient alors logées à la même enseigne.

Après 2007, les journalistes membres ou proches du Fatah à Gaza sont soumis à une dure répression de la part de la branche armée du Hamas (avant sa transformation en forces de sécurité). En Cisjordanie, on traite de la même façon les professionnels connus pour leurs accointances avec le Hamas... Selon un journaliste palestinien, « *beaucoup de journalistes ont été arrêtés officiellement non en raison de leurs activités journalistiques, mais pour des « raisons de sécurité ».* En Cisjordanie comme à Gaza, les responsables palestiniens reprennent à leur compte la terminologie utilisée par les autorités israéliennes (...) Un journaliste proche du Hamas lorsqu'il était étudiant sera toujours étiqueté comme tel par l'Autorité palestinienne, même si entre-temps il a pris ses distances ». Un observateur étranger ironise : « *L'occupé singe l'occupant.* »

À Gaza comme en Cisjordanie, les autorités ne tolèrent que les médias et les journalistes qui leur font allégeance, du moins ne les critiquent pas. Habitude qui n'a fait que se consolider avec la division. Ainsi, les journalistes travaillant pour des médias affiliés au Hamas déplorent l'attitude des hommes politiques de Cisjordanie refusent de leur donner des informations.

Toutefois, un diplomate étranger actuellement en poste juge la situation des libertés fondamentales en Cisjordanie meilleure que celle régnant dans la bande de Gaza. Un responsable de médias en Cisjordanie confirme : « *Même si on recense toujours des arrestations et des détentions arbitraires et que le recours à la torture reste fréquent, la vie des journalistes n'est pas en danger ici, ce qui n'est pas le cas à Gaza.* » Accusation contestée par un journaliste proche du Hamas à Gaza...



LES ACCORDS DU CAIRE DE 2011 : AVÈNEMENT D'UN PRINTEMPS PALESTINIEN ?

En Cisjordanie ou dans la bande de Gaza, on constate une amélioration de la situation des journalistes, par conséquent de la liberté de l'information, depuis les accords du Caire, signés en mai 2011 alors que les Printemps arabes fleurissaient dans la région. Conséquence immédiate de cet accord pour les professionnels de l'information : les reporters d'*Al-Aqsa TV*, affiliée au Hamas, ont pu couvrir à nouveau les événements en Cisjordanie. Et ceux de *Falestin TV*, affiliée au Fatah, peuvent ressortir leurs caméras à Gaza.

Cet accord de 2011 marque une nouvelle phase des relations entre l'Autorité palestinienne et le Hamas, dégel qui n'est pas sans conséquences sur le travail des journalistes dans les territoires palestiniens : « *On n'est plus dans le ping-pong permanent qui opposait Fatah et Hamas en 2007, commente un responsable de médias. Avant, les journalistes passaient leur temps à critiquer l'autre bord. Aujourd'hui, on peut écrire sur des sujets autrefois tabous. On trouve même des journalistes du Fatah pour critiquer le Fatah ! Et certains qui ne parvenaient pas à être publiés avant voient à nouveau leurs articles paraître dans les journaux.* » « *Je peux même citer des déclarations de personnalités de l'opposition, ce qui n'était pas possible avant* », souligne un confrère.

Mais là encore, tout dépend de l'étiquette politique et des relations personnelles. Comme le souligne une journaliste : « *La critique n'est acceptable que si elle est formulée par des insiders choisis : ceux-ci œuvrent alors pour le bien du parti, pas pour le faire tomber. Et même si cette critique est plus facilement tolérée que celle venant d'un outsider, elle ne peut s'exercer que dans des cadres très précis.* »

Mais longtemps, dégel n'a pas été synonyme de détente. Ainsi, il faudra attendre avril 2014 pour voir les journaux proches de l'Autorité palestinienne distribués à Gaza et ceux affiliés au Hamas dans des kiosques en Cisjordanie. Et pour que les équipes de *Al-Quds TV* et *Al-Aqsa TV* soient en mesure de couvrir l'actualité de la Présidence et les rencontres à la Mouqata'a. La branche du Syndicat affiliée au Fatah a pu également reprendre, le 14 mai dernier, ses activités, longtemps interrompues. De nouvelles élections devraient également être organisées, au plus tard en mars 2015, pour la Cisjordanie, Gaza et Jérusalem-Est (lire l'encadré sur le Syndicat). Bémol toutefois avec l'agression du cameraman d'*Al-Aqsa TV*, **Ahmed Khateeb**, par les forces de sécurité, alors qu'il couvrait un sit-in devant le siège des renseignements palestiniens à Tulkarem le 6 juin 2014. MADA recense pas moins de 10 atteintes à la liberté d'information rien que pour le [mois de mai 2014](#).

LES RÉSEAUX SOCIAUX, NOUVEL ESPACE D'EXPRESSION ?

En réaction à des médias partisans, sclérosés, qui « sont la voix de leurs maîtres » et n'aident pas l'élite politique palestinienne à se renouveler, Internet est devenu le lieu d'expression des Palestiniens, notamment de la jeunesse. Sur Facebook notamment, la jeunesse « se lâche » et exprime sans limites son mécontentement et ses frustrations. On y pratique couramment l'insulte, l'injure, sans parler de la diffamation. Un journaliste le reconnaît : « *Facebook est le lieu où je peux m'exprimer librement, d'autant que je n'y représente pas mon média.* »

Si la Toile permet une plus grande liberté d'expression, elle est aussi le lieu de toutes les rumeurs, que certains journalistes prennent (bien souvent) pour argent comptant, sans prendre la peine ni le temps de la vérification. Ces dérapages s'expliquent en partie par la très courte histoire de la presse et des médias palestiniens, « *beaucoup de jeunes n'ayant même pas les bases d'une culture journalistique* ».

Au final, faute de se faire une place dans les médias où la « *vieille garde* » règne toujours, la « *nouvelle génération* » « *se radicalise sur les réseaux sociaux, sans pour autant proposer une alternative politique au Fatah et au Hamas* », constate un observateur étranger, qui souligne une « *régression journalistique et sociétale* » et un « *important écart de génération* ». Sans oublier que la Toile est scrutée de près par les forces de sécurité de l'Autorité palestinienne et du Hamas, à la recherche de commentaires hostiles.

2) GAZA ET CISJORDANIE : MENACES SUR LA LIBERTÉ D'INFORMER

EN CISJORDANIE, ARRESTATIONS CIBLÉES ET TOILE VERROUILLÉE

Si de nombreux observateurs nationaux et étrangers s'accordent pour dire que la situation en Cisjordanie est plus enviable qu'à Gaza, elle est loin d'être idéale, notamment pour les affiliés (ou présumés tels) du Hamas. Un journaliste de Cisjordanie qui dit jouir d'une grande liberté reconnaît toutefois que « les choses seraient différentes si j'étais du Hamas ». Une consœur renchérit : « *Aujourd'hui, je ne peux pas aller voir quelqu'un du Hamas sans risquer d'être interrogée. Et les personnalités du Hamas ne veulent pas venir non plus. Le problème est donc qu'on ne peut pas avoir de débat...* »

« *La situation s'est nettement améliorée par rapport à 2009-10, mais il faut qu'elle s'améliore encore* », dit un autre. Un observateur

étranger souligne combien les pressions exercées par l'Autorité palestinienne sont insidieuses, comparées aux mesures souvent radicales déployées par le Hamas. Ce qui conduit une journaliste palestinienne travaillant en Cisjordanie à affirmer que « *pas plus que le Hamas, l'Autorité palestinienne ne comprend ce qu'est le journalisme, ni l'intérêt d'avoir des médias indépendants* ».

Du fait de l'importance prise par les nouveaux médias, l'Autorité palestinienne a renforcé sa surveillance d'Internet. Ainsi, depuis 2011, des journalistes et des militants ont été arrêtés par ses forces de sécurité pour « offense au président palestinien », le plus souvent pour des commentaires postés sur Facebook. Plusieurs interlocuteurs soulignent l'existence d'une cyberpolice (appelée « Qism IT »), ce que Mahmoud Khalifeh, vice-ministre de l'Information, a formellement démenti⁶.

Mamdouh Hamamreh a fait les frais de cette surveillance. Ce journaliste de *Al-Quds TV*, affiliée au Hamas, a été arrêté à Bethléem le 19 octobre 2012 par les services de renseignement, suite à une plainte déposée par le ministère public (dossier n°128/2012). Motif invoqué : la publication d'une photo du président sur sa page Facebook quelques jours plus tôt. Incarcéré à la prison de Bethléem en l'absence de tout jugement, le journaliste a été libéré 53 jours plus tard. Fin 2012, il a été condamné en première instance à un an de prison avec sursis, peine transformée en prison ferme en appel (28 mars 2013) pour « insulte à la personne du président palestinien » et « publication d'informations haineuses ». Le journaliste a finalement été gracié par Mahmoud Abbas.

Les journalistes du Hamas ne sont pas les seuls à être inquiétés. Ainsi, **Asmat Abd Al-Khaleq** a été arrêtée le 28 mars 2012 en raison de commentaires postés sur sa page Facebook, jugés insultants et mensongers. Elle a été accusée d'avoir porté atteinte à l'unité nationale, à l'Autorité palestinienne et à son président. La journaliste ayant expliqué que ces commentaires avaient été postés par un tiers, elle a été relâchée le 8 avril 2012 après s'être acquittée d'une amende de 2 000 shekels (420 euros). Quant au journaliste **Tariq Khamis**, il a été arrêté le 1er avril 2012 et interrogé entre autres sur son soutien à la même journaliste, affiché sur sa page Facebook. Ce même 1er avril, **Jamal Abou Rahman**, militant sur la Toile, a lui aussi été arrêté par les services de sécurité à Ramallah pour sa page Facebook intitulée « Le peuple veut mettre fin à la corruption », et comptabilisant plus de 6 000 liens. Quinze jours plus tôt, la journaliste et militante **Shahd Bani-Odeh** avait reçu une convocation des services de renseignements palestiniens après la publication d'une caricature de Mahmoud Abbas sur Facebook. Du fait de l'intervention de diverses personnalités, dont un responsable du syndicat des journalistes, la convocation a été annulée. Résultat : l'autocensure se développe également sur Internet. Un journaliste étiqueté Hamas en Cisjordanie l'avoue : « *Maintenant, c'est simple, je n'écris plus que des choses personnelles sur Facebook.* »

La liberté de ton de certains programmes TV est quant à elle souvent sanctionnée. Tel a été le cas de l'émission satirique « Watan al Watar », sur la chaîne très regardée de l'Autorité palestinienne *Palestine TV*. Yasser Abed Rabbo, secrétaire général de l'OLP et responsable de la chaîne à l'époque, soulignait pourtant combien l'existence d'un tel programme montrait le développement de la liberté d'expression et d'information en Cisjordanie. En août 2011, l'émission a été suspendue après que des plaintes ont été déposées. Ce que beaucoup de Palestiniens ont considéré comme un dangereux tournant.

Non contente de supprimer des émissions critiques, l'Autorité palestinienne n'hésite pas à arrêter des journalistes jugés gênants. **George Canawati**, rédacteur en chef de la radio *Bethleem 2000*, a été arrêté à son domicile de Beit Sahur dans la soirée du 10 novembre 2013, sur instruction du procureur de Bethléem. Son domicile a fait l'objet d'une perquisition. Poursuivi pour « diffamation » et « injures » après la diffusion de sa dernière émission hebdomadaire, il a été présenté à un juge le lendemain, et déclare avoir été physiquement agressé lors de son arrestation et de son interrogatoire. Il a été relâché le 12 novembre. D'après certains journalistes palestiniens, cette interpellation serait due à des commentaires désobligeants envers le commandant des forces de police de Bethléem, Omar Shalabi.

Ce n'est pas la première fois que le même journaliste est « puni » pour ses critiques de personnalités de l'Autorité palestinienne, notamment le gouverneur de Bethléem, Abdel Fattah Hamayel. Plus tôt en 2013, il a été arrêté pour avoir fait mention d'un tract du Fatah attaquant la maire de Bethléem Vera Baboun, laquelle l'avait alors poursuivi pour « action en vue de susciter des troubles sectaires », « diffamation à l'encontre d'une personnalité publique » et « falsification ». En 2011, il avait déjà été poursuivi pour « injure et diffamation » après avoir critiqué les services médicaux de sa ville. Et le 15 novembre 2010, il avait été arrêté et détenu pendant cinq jours après la diffusion d'une information faisant état de différends entre Mahmoud Abbas et Mahmoud Dahlan, membre du comité central du Fatah.

La relation que l'Autorité palestinienne entretient avec la presse étrangère doit aussi être soulignée : pour médiatiser son action auprès des décideurs et des opinions publiques étrangères, elle utilise sans vergogne les médias internationaux, n'hésitant pas à contourner - voire à court-circuiter - ses propres journalistes.

⁶ Entretien du 3 novembre 2013

A GAZA, CRISPATION DEPUIS LA CRISE ÉGYPTIENNE

Entre 2007 et aujourd'hui, le Hamas est passé du statut de mouvement de résistance armée à celui de parti de gouvernement, dirigeant et administrant un territoire. Il continue pourtant d'exercer une pression très forte sur les médias et tolère difficilement toute information qu'il estime dirigée contre lui. Toutefois, les méthodes de répression et de contrôle ont changé. Si l'on est loin des niveaux de violence atteints entre 2007 et 2009⁷, la situation demeure préoccupante.

Cela n'empêche pas Yasser Abu 'Ayn, responsable syndical à Gaza de mars 2012 à juillet 2013, d'affirmer qu'il n'y a pas de politique répressive envers les médias dans son pays. L'homme ne semble pas se souvenir de journalistes arrêtés en raison de leurs activités professionnelles au cours de la période où il était à la tête du syndicat. Comme la plupart des responsables de médias qui sont les porte-parole du Hamas, il estime la situation beaucoup plus difficile en Cisjordanie qu'à Gaza.

Et pourtant... Le 25 décembre 2012, un mois après l'opération « Pilier de défense », les autorités de Gaza interdisent aux journalistes et reporters locaux toute [collaboration avec des « médias sionistes en raison de leur hostilité »](#). [Même interdiction imposée aux responsables du gouvernement](#) de donner des interviews à la presse ou à la télévision israéliennes. La journaliste [Abeer Ayoub](#) proteste : « *Nous, Palestiniens, perdons ainsi l'opportunité de faire entendre notre voix et notre histoire auprès du public israélien* ». Mais pour Ihab Al-Ghosain, responsable du bureau de presse dans le gouvernement de Gaza, « *travailler avec ces médias revient à normaliser l'occupation et constitue par conséquent une forme de collaboration* ».

Par ailleurs, des journalistes rappellent qu'il n'est pas toujours facile de quitter la bande de Gaza par le terminal de Rafah. La sortie du territoire, nécessitant une coordination avec le ministère de l'Intérieur de Gaza, dépend donc du bon vouloir des autorités en place. Ainsi, [Mounir Al-Maniyarawi](#) s'est vu interdire de voyager vers l'Égypte le 22 octobre 2013.

A l'évidence, depuis la chute de Mohamed Morsi au Caire en juillet 2013, on note une crispation dans la bande de Gaza. Un diplomate étranger le soulignait fin 2013 : les choix diplomatiques du mouvement, en Syrie comme en Égypte, lui coûtent cher politiquement. En février 2012, le Hamas, qui entretenait depuis des années des liens étroits avec le régime syrien, a changé son fusil d'épaule. Après avoir vécu pendant des années en exil à Damas, son dirigeant [Khaled Mechaal](#) est parti s'installer au Qatar, tournant le dos à l'axe Téhéran-Damas. Du jour au lendemain, le Hamas a perdu le soutien financier de la République islamique d'Iran, pensant contrebalancer cette perte par un soutien des monarchies du Golfe, notamment du Qatar et des Frères musulmans en Égypte.

Mais la situation s'est brutalement détériorée avec la chute du Président Morsi et la violente répression contre les Frères musulmans en Égypte. Les nouvelles autorités égyptiennes ont alors décidé non seulement de fermer la frontière entre leur pays et la bande de Gaza, mais également de détruire les tunnels de contrebande qui approvisionnent celle-ci et constituent des sources de financement importantes pour le Hamas. Fragilisées et affaiblies, les autorités de Gaza ont fermé les bureaux de la chaîne *Al-Arabiya* et de l'agence de presse *Maan News Agency* en juillet 2013, pour « diffusion de fausses informations », avant de revenir sur leur décision en novembre face au tollé suscité par cette décision arbitraire (Cf encadré).

Autre signe de l'affaiblissement et de la crispation sécuritaire des autorités de Gaza : l'augmentation importante du nombre de journalistes et d'activistes interpellés, interrogés et menacés en septembre et octobre 2013 à l'approche du 11 novembre 2013, marquant l'anniversaire de la mort de Yasser Arafat et choisie par le mouvement [Tamarod Gaza](#) pour manifester contre le pouvoir du Hamas dans la bande de Gaza. Nombreux sont les activistes et militants à avoir reçu des SMS de menaces explicites en cas de participation à cette manifestation. « *La panique du pouvoir est clairement disproportionnée. Leur réaction excessive est révélatrice de leur inquiétude* », commente un diplomate étranger. Craignant un bain de sang, Tamarod Gaza a décidé [d'annuler la marche](#).

Un journaliste connu pour sa proximité idéologique avec le Fatah témoigne : « *Le Hamas n'accorde de liberté qu'à ses propres médias. Ceux qui disent qu'il y a une vraie liberté de la presse à Gaza sont soit menteurs, soit terrorisés, soit compagnons de route du Hamas.* »

FERMETURE DES BUREAUX D'AL-ARABIYA ET DE MAAN NEWS AGENCY EN JUILLET 2013

Le 25 juillet 2013, sur [ordre du procureur général de Gaza](#), les bureaux de ces deux médias ont été fermés, sans notification préalable ni pourparlers. En novembre, ils ont été à nouveau autorisés à reprendre leurs activités. « *Le procureur général a décidé de fermer les bureaux d'Al-Arabiya et de Maan à Gaza pour avoir diffusé de fausses informations au sujet de la campagne calomnieuse contre le Hamas et Gaza en rapport avec la situation en Égypte* », a indiqué à l'Agence

France-Presse un [responsable du Hamas](#).

Un employé de *Maan* et un responsable du Hamas ont indiqué à l'AFP, sous couvert de l'anonymat, que l'agence avait été fermée temporairement pour une information - citant des sources israéliennes - selon laquelle le Hamas aurait donné refuge dans un hôtel de Gaza à des responsables des Frères musulmans égyptiens, le mouvement de Mohamed Morsi renversé par l'armée le 3 juillet.

Cette décision, éminemment politique et arbitraire, a été perçue comme un signal négatif très fort adressé à l'ensemble des professionnels de l'information et des médias dans la bande de Gaza. Après des négociations menées par un certain nombre de personnalités locales, les autorités de Gaza sont [revenues sur leur décision en novembre 2013](#), et les deux médias sont à nouveau autorisés à fonctionner.

⁷ Lire le rapport «Opération « Plomb durci » : le contrôle de l'information est un objectif militaire»

3) L'AUTO-CENSURE, PRINCIPAL BÂILLON DES JOURNALISTES PALESTINIENS ?

En Palestine, notamment en Cisjordanie, tout le monde parle, critique, commente oralement. La société est extrêmement politisée, mais paradoxalement, la presse n'y fait quasiment pas écho. Un diplomate actuellement en poste s'étonne de cet écart entre ce qui se dit et ce qui se publie : « *Ça reste une énigme. Les grands médias palestiniens n'utilisent pas la liberté dont ils disposent. A Gaza, les choses sont bien évidemment différentes. Mais une telle stérilisation du débat est déroutante, voire désespérante.* »

Une journaliste étrangère estime que « *trois facteurs expliquent pourquoi les journalistes palestiniens n'écrivent pas ce qu'ils savent : une certaine censure sociale, des intimidations et des salaires extrêmement bas. Ils osent plus qu'avant mais pas encore assez. En fait, il n'y a plus besoin de recourir à la violence pour faire taire les journalistes : l'autocensure suffit.* »

Un journaliste palestinien ironise : « *Les rédacteurs en chef continuent de penser, encore aujourd'hui, que personne ne saura ce qui n'est pas publié.* » Il cite l'exemple du [scandale des caméras dans les toilettes des filles au ministère des Finances](#), qui a défrayé la chronique pendant la mission de Reporters sans frontières dans les Territoires palestiniens, fin octobre 2013. « *Alors que tout le monde en parlait, qu'il y avait profusion d'articles sur Internet, le seul journal à avoir publié l'information en Cisjordanie est Al-Hayat Al-Jadida, alors même que c'est un média gouvernemental, dont le rédacteur en chef est directement désigné par le pouvoir.* »

Voici une liste non exhaustive des sujets tabous pour les médias de Cisjordanie :

- La politique : Abu Mazen et son entourage, notamment les affaires de corruption ; la corruption dans certaines grandes entreprises palestiniennes ; les prisonniers politiques aux mains de l'Autorité palestinienne (sujet abordé uniquement par les journaux du Hamas) ; les activités politiques du Hamas ; la normalisation des relations avec Israël ; la coopération sécuritaire entre l'Autorité palestinienne et Israël, etc.
- La religion
- La société : les clans, les familles, les crimes d'honneur, les violences conjugales, la négligence à l'égard des enfants, etc.

Dans la plupart des cas, ce sont des sujets à propos desquels la rue palestinienne s'exprime sans retenue ni tabous. Mais des articles de fond ? Point. « *Les personnes qui entendent passer outre l'interdit social de la normalisation des relations avec Israël sont menacées. Tout le monde est au courant de ces menaces, mais personne*

ne leur consacrera d'article », commente une journaliste étrangère. Idem sur la corruption au sein de l'Autorité palestinienne : « *Tout le monde en parle, mais les journalistes ne peuvent - ou ne veulent - pas mener de véritables enquêtes sur le sujet.* » De même sur la « division ». « *Depuis 2007, j'évite de traiter tout sujet qui touche de près ou de loin à l'inqissam. Soit je me l'interdis, soit c'est la direction du journal qui le fait. Il y a donc beaucoup de sujets que l'on ne peut plus couvrir.* » Un journaliste l'avoue sans fard : « *Je sais ce qui est publiable dans mon journal, et le style dans lequel cela doit être rédigé.* »

Des médias étrangers admettent eux aussi qu'ils ne peuvent pas publier certains articles, notamment sur la corruption au sein de l'entourage de Mahmoud Abbas ou sur le gouvernement de Jénine, sous peine d'ennuis : « *Même à propos d'Israël, il y a des papiers qu'on ne fera pas.* » La majorité des journalistes rencontrés s'accordent pour souligner que le niveau d'autocensure dans la bande de Gaza est plus élevé, notamment après la décision des autorités de fermer les bureaux de *Maan* et d'*Al-Arabiya* en juillet 2013⁹. Toutefois, les sujets sensibles ne sont pas les mêmes qu'en Cisjordanie, notamment la question de la corruption au sein du Hamas... Quant à la résistance à Israël, c'est un thème qui ne peut être remis en question. Selon un journaliste étranger, « *les tunnels sont un sujet sensible parce qu'ils constituent une source importante du financement du gouvernement du Hamas, et que leur fermeture par les Egyptiens au cours de l'été a constitué un manque à gagner important* ». Autres sujets sensibles : les forces de sécurité du Hamas, ou les groupuscules radicaux qui le défient.

Le contrôle politique s'exerce d'autant plus que les médias ont toujours été politisés. En Cisjordanie ou à Gaza, en cas de franchissement des « lignes rouges », la réaction ne se fait pas attendre : cela va du coup de téléphone des services au journaliste (ou à sa rédaction) jusqu'à son arrestation. Certains médias sont même sommés par les *moukhabarat* de transmettre leurs programmes avant diffusion. Ce sentiment d'être constamment surveillé engendre peur et autocensure.

Mais un consensus existe au sein des journalistes sur le fait que les conséquences potentielles dépendent de leurs liens avec les autorités locales ou certains responsables politiques. « *Si le journaliste a beaucoup de relations, il aura non seulement plus facilement accès à des informations, mais il bénéficiera d'une certaine protection* », confie un reporter en Cisjordanie.

L'autocensure ne trouve pas sa source uniquement dans les pressions politiques et sécuritaires : « *En Palestine, c'est aussi la société qui nous interdit de parler de certaines choses, comme les drogues, le viol, etc. Et le poids de la société et des interdits peut être plus fort que celui de l'Autorité palestinienne ou des services de sécurité sur certains journalistes.* »

Et surtout, la seule question qui importe n'est-elle pas la lutte contre l'occupation, toutes les autres étant secondaires ?

« En tant que journaliste palestinien, je pèse le pour et le contre avant de traiter certains sujets. L'intérêt de la Palestine prime sur tout. » Du coup, le seul sujet sur lesquels tous les journalistes palestiniens peuvent écrire librement est la dénonciation de l'occupation israélienne, laquelle renforce le sentiment d'unité nationale et détourne l'attention des divisions internes. Seuls des « traîtres » sont capables de laver le linge sale en public...

Au cours de son intervention aux *Tribunes de la presse* à Bordeaux en octobre 2013, la journaliste israélienne Amira Hass, correspondante pour *Haaretz* dans les Territoires palestiniens, reconnaissait de son côté s'autocensurer pour ne pas entrer dans le jeu du « voyeurisme israélien » à l'égard des Palestiniens, notamment sur certains sujets de société : « *Je ne suis pas là pour espionner.* »⁸. Tout cela se traduit par la quasi absence d'investigations, d'enquêtes approfondies dans la presse et les autres médias. Les journalistes se contentent souvent d'un « *journalisme de déclaration* », sans analyse ni enquête, confondant opinion et information. « *Ils donnent leurs opinions politiques, alors que ce n'est pas leur rôle ! (...) Ni le public, ni même les professionnels ne comprennent ce qu'est être journaliste.* »

⁸ Voir plus haut. A noter que la mission s'est tenue fin octobre 2013, avant la décision des autorités de Gaza de permettre la réouverture des deux médias.

⁹ [Table ronde organisée le 18 octobre 2013 – « Quand les journalistes acceptent de la boucler »](#)

RÉGIME SPÉCIAL POUR LES JOURNALISTES ÉTRANGERS

Pour travailler en Israël ou dans les Territoires occupés, les journalistes étrangers doivent obtenir une accréditation délivrée par le Government Press Office (GPO). Ce permis de travail est lié à l'obtention d'un permis de séjour, qui nécessite la validation du Shin Bet (services de renseignement israéliens). Les journalistes étrangers n'ont droit qu'à cinq visas d'un an. Au-delà, il leur est nécessaire de passer devant une commission. Outre l'enregistrement auprès du GPO, une carte de presse palestinienne leur est nécessaire s'ils entendent travailler dans les Territoires.

Depuis le 25 septembre 2011, tout étranger souhaitant se rendre à Gaza doit obtenir une [autorisation préalable des autorités de Gaza](#). Le processus prend 48 heures.

Le journaliste peut ensuite obtenir un permis annuel renouvelable. Il doit cependant fournir le nom d'un garant, que les autorités n'hésitent pas à appeler pour vérifier le travail réalisé par le journaliste et les sujets traités.

Apparemment, les autorités du Hamas se préoccupent de plus en plus du travail des journalistes étrangers. Ainsi, pour réaliser un sujet sur les tunnels à Gaza, il leur est nécessaire d'obtenir un permis, valable pour une journée. Le Hamas contrôle également les départs en mer. Un journaliste note un certain « serrage de visa »...

4) DÉFI DE L'ACCÈS À L'INFORMATION ET VIDE JURIDIQUE POUR LES JOURNALISTES

« *L'accès à l'information est un vrai problème. Mais tout dépend des relations du journaliste. Les hommes politiques ont des préférences pour certains* », souligne un journaliste travaillant pour un média étranger. Une consœur déplore le fait qu'aucune instruction n'est donnée aux responsables des ministères pour qu'ils répondent aux journalistes, qu'ils leur communiquent des informations nécessaires à leur travail et qu'ils cessent de privilégier certains médias aux dépens d'autres.

En 2012, MADA a élaboré un [projet de loi sur l'accès à l'information](#) et l'a fait parvenir au bureau du Premier ministre, à défaut de pouvoir le faire adopter par le Parlement palestinien. En effet, celui-ci ne s'est pas réuni depuis 2007, et aucune loi n'a été adoptée depuis lors. Pour sortir de l'impasse créée par la division Fatah/Hamas, le Conseil des ministres peut transmettre un texte de loi au Comité juridique de la Présidence, pour une publication comme décret présidentiel, dans l'attente de son adoption par le Parlement. Fin 2013, l'ensemble des personnes rencontrées par RSF ont souligné combien le blocage institutionnel paralysait le pays dans son ensemble.

Dans le domaine des médias, la loi de 1995 qui encadre la presse écrite est devenue obsolète. En l'absence d'un Conseil supérieur de l'audiovisuel indépendant et garant du pluralisme des médias, chargé de rédiger les cahiers des charges et de délivrer licences et autres autorisations, aucune disposition n'est en effet prévue pour les médias audiovisuels. De même pour les nouveaux médias. Etant donné le grand nombre de chaînes de télévision et stations de radio en Cisjordanie et à Gaza, il est urgent que les autorités palestiniennes organisent le champ des médias audiovisuels, et que cesse l'anarchie.

A noter que la loi de 1995 a été signée par Yasser Arafat, sans qu'elle fasse l'objet de réelles discussions. Un journaliste souligne qu'« *aujourd'hui la loi ne garantit pas notre liberté* ». Fin 2012, un accord a été passé à Jéricho afin qu'un représentant du Syndicat des journalistes puisse être présent au moment de l'arrestation et de l'interrogatoire d'un journaliste, et que des juges spécialisés soient nommés pour traiter des délits de presse.

Les journalistes attendent également un code régissant leurs droits et devoirs. De nombreux professionnels de l'information s'indignent que « *beaucoup ne comprennent pas le sens des termes "éthique" et "professionnalisme"* ». Lequel commence par la nécessité de vérifier ses sources... Il est donc capital que des efforts soient consentis pour renforcer le professionnalisme des journalistes palestiniens, notamment au cours de leur cursus de formation.



© AFP / SAID KHATIB

CONCLUSION

DEUX ISSUES DE SORTIE INTRINSÈQUEMENT IMBRIQUÉES : UNE AVANCÉE DU PROCESSUS DE PAIX ET UNE RÉCONCILIATION DURABLE ET EFFECTIVE ENTRE L'AUTORITÉ PALESTINIENNE ET LE HAMAS

Au regard de la politique des différents gouvernements israéliens depuis les Accords d'Oslo de 1993, il est à craindre que la société palestinienne et de fait les médias continuent d'être pris dans l'étai imposé par Israël et ses forces de sécurité.

Quid du second étai, interpalestinien celui-là ? Les journalistes et acteurs politiques rencontrés sont unanimes : l'avenir dépend - en partie - de l'évolution de la situation politique et de la création d'une véritable structure étatique. Pas uniquement pour les médias : dans tous les domaines, la solution est politique, et passe par un accord durable entre le Fatah et le Hamas.

Fin 2013, un analyste palestinien ne se montrait pas très optimiste : « Les deux côtés sont responsables de cette situation. Tous deux ont envie qu'elle perdure, dans leurs intérêts respectifs. » L'accord d'avril 2014 et la constitution d'un gouvernement de « consensus national » le fera-t-il mentir ? Rappelons qu'il ne s'agit pas du premier accord entre l'Autorité palestinienne et le Hamas depuis 2007...

L'état des relations entre Israël et l'Autorité palestinienne et les avancées (ou non) du processus de paix influe sur les rapports entre l'Autorité palestinienne et le Hamas, et par ricochet sur la situation de la liberté de la presse. En effet, quand les négociations avancent, l'Autorité palestinienne se trouve en position de force dans les relations intra-palestiniennes, ce qui est source de déséquilibre, c'est-à-dire de tensions avec le Hamas.

« Dans les années 90, période d'intenses négociations, l'Autorité palestinienne a procédé à de nombreuses arrestations de membres du Hamas. Lorsque les négociations israélo-palestiniennes ont été rompues, les relations se sont améliorées. Si on retourne à la table des négociations, il faut s'attendre à de nouvelles arrestations et à une détérioration de la situation », craignait un analyste fin 2013. A croire que les récents échecs de l'administration américaine pour relancer le processus de paix ont eu un impact positif sur la relation qu'entretiennent l'Autorité palestinienne et le Hamas...

Pour les médias, comme le résume un fin connaisseur, « il faudra du temps pour que les choses changent. Une dizaine d'années, d'autant que les frontières sont fermées, que les journalistes ne peuvent se déplacer librement et que règne la division... le temps que la génération actuellement à la tête des médias change et laisse la place à une nouvelle génération. »

CHRONOLOGIE 1947-2014 (NON EXHAUSTIVE)

29 novembre 1947 : plan de partage de la Palestine par l'ONU (deux États indépendants, un juif et un arabe, et Jérusalem est placé sous régime international)

14 mai 1948 : proclamation de l'indépendance de l'Etat d'Israël après la fin du mandat britannique sur la Palestine

15 mai 1948-1949 : première guerre israélo-arabe

Octobre-novembre 1956 : deuxième guerre israélo-arabe

Mai 1964 : création de l'Organisation de libération de la Palestine

1967 : guerre des Six-Jours

22 novembre 1967 : Adoption, par le Conseil de sécurité de l'ONU, de la résolution 242 qui prévoit l'évacuation « des » (ou « de », selon la version anglaise) territoires occupés, en échange de la reconnaissance mutuelle de tous les États du Proche-Orient

Février 1969 : élection de Yasser Arafat à la présidence du Comité exécutif de l'OLP

Octobre 1973 : troisième guerre israélo-arabe

28 novembre 1973 : l'OLP est reconnu par la Ligue arabe comme seul représentant du peuple palestinien

22 novembre 1974 : reconnaissance par l'Assemblée générale de l'ONU du droit des Palestiniens « à la souveraineté et à l'indépendance nationales »

7 décembre 1987 : début de la première Intifada (également appelée la « guerre des pierres »)

9 décembre 1987 : création du Hamas

Octobre 1991 : conférence de Madrid

13 septembre 1993 : signature de l'Accord d'Oslo (Oslo I), sur une autonomie palestinienne transitoire de cinq ans

4 mai 1994 : signature de l'Accord du Caire sur l'autonomie de la bande de Gaza et de la ville de Jéricho (Cisjordanie)

28 septembre 1995 : signature de l'Accord de Taba (ou Oslo II, Accord intérimaire sur la Cisjordanie et la bande de Gaza)

20 juin 1996 : élection de Yasser Arafat à la présidence de l'Autorité palestinienne

28 septembre 2000 : visite d'Ariel Sharon (chef du Likoud) sur l'Esplanade des Mosquées, début de la Seconde Intifada (ou Intifada Al-Aqsa)

29 mars 2002 : opération « Rempart défensif » de l'armée israélienne contre la Mouqata'a (palais présidentiel) à Ramallah

22 mars 2004 : assassinat de Cheikh Yassine, fondateur du Hamas, par un raid israélien

8 février 2005 : Accord de Charm El-Cheikh, fin de la Seconde Intifada

11 novembre 2005 : mort de Yasser Arafat

9 janvier 2006 : élection de Mahmoud Abbas à la présidence de l'Autorité palestinienne

25 janvier 2006 : victoire du Hamas aux élections législatives

21 février 2006 : Ismaël Haniyeh nommé Premier ministre par Mahmoud Abbas

17 mars 2006 : refus du Fatah de se joindre au gouvernement formé par le Hamas

7 avril 2006 : suspension du soutien de l'Union européenne

28 juin 2006 : début de l'opération « Pluie d'été » de l'armée israélienne dans la bande de Gaza (étendue en juillet à la Cisjordanie)

15 décembre 2006 : Mahmoud Abbas annonce une élection générale anticipée, contestée par le Hamas qui considère cette décision comme une tentative de coup d'État

9 février 2007 : Accord de La Mecque sous l'égide de l'Arabie Saoudite (cessez-le-feu et constitution d'un gouvernement d'union nationale, avec Ismaël Haniyeh à sa tête)

15 mars 2007 : composition du nouveau gouvernement d'union nationale nommé par Haniyeh, acceptée par Mahmoud Abbas

14 juin 2007 : dissolution, par Mahmoud Abbas, du gouvernement d'union avec le Hamas et déclaration de l'état d'urgence. Ismail Haniyeh est destitué et Abbas s'arroe – par décret présidentiel – la gouvernance de Gaza

et de la Cisjordanie. Décret qualifié de « sans valeur » par le Hamas qui considère toujours Haniyeh comme « chef du gouvernement, même s'il a été dissous par le président »

14 juin 2007 : prise de contrôle de Gaza par le Hamas

15 juin 2007 : nomination, par Mahmoud Abbas, de Salam Fayad au poste de Premier ministre

27 décembre 2008-17 janvier 2009 : opération « Plomb durci » de l'armée israélienne dans la bande de Gaza

23 octobre 2009 : Mahmoud Abbas convoque des élections législatives et présidentielle pour janvier 2010. Le Hamas refuse la tenue des élections à Gaza.

12 novembre 2009 : l'Autorité palestinienne décide de reporter indéfiniment les élections générales prévues en janvier 2010

Mai 2011 : Accords du Caire, scellant la réconciliation entre le Fatah et le Hamas

Novembre 2012 : opération « Pilier de défense » de l'armée israélienne dans la bande de Gaza

29 novembre 2012 : vote par l'Assemblée générale de l'ONU d'une résolution faisant de la Palestine un Etat observateur

23 avril 2014 : signature d'un accord de réconciliation entre le Hamas et le Fatah

12 juin 2014 : opération militaire israélienne « Gardien de nos frères »

ENQUÊTE DE SOAZIG DOLLET

**Responsable du Bureau Moyen-Orient
et Afrique du nord**





REPORTERS SANS FRONTIÈRES

assure la promotion et la défense de la liberté d'informer et d'être informé partout dans le monde. L'organisation, basée à Paris, compte dix bureaux à l'international (Berlin, Bruxelles, Genève, Madrid, New York, Stockholm, Tunis, Turin, Vienne, Washington DC) et plus de 150 correspondants répartis sur les cinq continents.

Directeur général : Christophe Deloire
Responsable du bureau Moyen-Orient
et Afrique du nord : Soazig Dollet
contact : moyen-orient@rsf.org
contact presse : presse@rsf.org